

Les frontières des groupes ethniques et leurs implications avec la diaspora

Traditionnellement, l'ethnie appartient au lexique de l'anthropologie. Jusqu'aux années '60, les anthropologues définissaient les groupes ethniques à travers des caractéristiques telles que la perpétuation biologique, le partage des valeurs culturelles communes et l'existence d'un espace de communication et d'interaction. À partir de la fin des années '60, Barth, inspiré par la sociologie interactionniste d'E. Goffman, a rénové complètement la perspective par rapport à ce concept, en critiquant la vision ancienne, qui négligerait complètement un caractère stratégique des frontières fixées par les groupes. L'objet principal à étudier devient donc la façon dont ces groupes sont formés, étant donné que les réflexions autour des distinctions entre individus, des différences culturelles et historiques ne sont pas nouvelles, mais la constitution des groupes et la nature des frontières entre eux sont selon l'anthropologue norvégien peu investigués. Chez Barth (1969), l'ethnicité est donc perçue comme une forme d'interaction sociale et les groupes ethniques sont vus comme unités identifiables par le maintien de leurs frontières. Dès lors, les identités ethniques deviennent une catégorie dynamique, dont le sens s'élabore par rapport aux autres identités et dans le jeu constant d'inclusion/exclusion qui s'effectue au niveau de la frontière ethnique. La notion de *boundary* devient très discutée et étudiée par différents auteurs (Barth 1969 ; Lamont and Molnar 2002 ; Brubaker 2005 ; Dahinden 2008 ; Wimmer 2008), dont certains (p. ex. Brubaker 2005) observent une liaison avec la notion de diaspora, puisqu'elle serait liée à une préservation d'identité par rapport à la société d'accueil. Parmi les trois définitions de diaspora proposées par Dufoix (2003), celles oxymoriques deviennent pertinentes dans ce contexte, vu qu'elles conçoivent la diaspora comme un processus social qui résulte aussi d'un *boundary making*. Dans quelle(s) mesure(s) la notion de frontière (*boundary*) devient-elle centrale dans la constitution de l'identité ethnique et quelles sont les principales implications de ce concept avec la formation des diasporas ? L'exemple des Albanais en Suisse m'aidera dans la mise en perspective des théories et des concepts énoncés.

Bibliographie commentée

BARTH, F. (1969). "Introduction", in Barth, F. (éd.), *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*. London: Allen & Unwin: 9-38.

[Barth pose son attention sur la constitution de groupes ethniques et sur la nature des frontières qui se créent entre eux. Il s'oppose à la définition anthropologique traditionnelle de group ethnique, en critiquant leur intérêt trop focalisé sur le contenu culturel des catégories, alors qu'il aurait mieux valu étudier les frontières de ces entités. De plus, il souligne l'importance de l'interaction dans la formation de ces groupes et dans le maintien de l'identité ethnique.]

BRUBAKER, R. (2005). « The « diaspora » diaspora. » *Ethnic and Racial Studies*, 28(1) : 1-19.

[Brubaker met en exergue la prolifération du concept de diaspora en termes sémantique, conceptuel et disciplinaire. Il postule l'existence de la diaspora comme un processus social caractérisé par les critères de dispersion, l'orientation vers le pays d'origine et la maintenance de frontières.]

DAHINDEN, J. (2008). “Deconstructing Mythological Foundations of Ethnic Identities and Ethnic Group Formation: Albanian-Speaking and New Armenian Immigrants in Switzerland”. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34(1): 55-76.

[L'article de Dahinden met en évidence les mécanismes d'inclusion et d'exclusion sociale, qui sont interconnectés avec la formation des identités collectives. À l'aide de deux cas empiriques de migrants en Suisse – tels que les Albanais et les Arméniens – l'auteur montre les dynamiques de la construction des frontières et comment les représentations des identités sont formées, transformées et reformulées vers d'autres identités.]

DUFOIX, R. (2003). *Les diasporas*. Paris: Presses Universitaires.

[Dufoix présente un essai historique du terme de « diaspora », en donnant aussi un aperçu général par rapport aux définitions données de cette notion en pleine expansion, dont celles oxymoriques conçoivent la diaspora comme étant un processus social. Il prend aussi en compte des exemples de dispersion et il postule l'existence d'illusions, dérivée de l'utilisation du concept de « diaspora ».]

LAMONT, M. and MOLNAR, V. (2002). “The Study of Boundaries in the Social Sciences.” *Annual Review of Sociology*, 28: 167-195.

[Les auteurs mettent en évidence l'émergence du concept de « boundary » dans différentes disciplines, en analysant les différentes littératures sur ce sujet. Parmi les différentes approches, ils prennent aussi en considération des thèses qui concernent l'ethnicité, ainsi que les identités collectives et sociales. De plus, ils mettent en avant une distinction importante entre frontières symboliques et celles sociales.]

WIMMER, A. (2008). “The Making and Unmaking of Ethnic Boundaries : A Multilevel Process Theory”. *American Journal of Sociology*, 113(4): 970-1022.

[Wimmer offre une description de la variété de constellations ethniques montrées par les recherches empiriques présentes. Il se focalise sur la compréhension des différences créées par la formation des groupes ethniques, à travers la présentation des stratégies possibles du *ethnic boundary making* et à l'aide des caractéristiques du champ social grâce auquel on explique quel acteur poursuit quelle stratégie.]

WIMMER, A. (2009). “Herder's Heritage and the Boundary-Making Approach : Studying Ethnicity in Immigrant Societies”. *Sociological Theory*, 27 (3): 244-270.

[L'auteur cherche à définir les mécanismes de création des frontières et les facteurs qui en affectent les résultats. Après avoir donné un aperçu général des théories sur la conception de l'ethnicité des migrants, il étudie, à travers l'utilisation du marché du travail, la création et la dissolution des frontières ethniques sur la base de trois éléments, tels que les règles institutionnelles, la distribution du pouvoir et les réseaux.]